

STATISTIQUES ET INDICATEURS

La formation en Nouvelle-Aquitaine au 2^{ème} trimestre 2025



Au cours des 12 derniers mois

92 200

entrées en formation sont comptabilisées en Nouvelle-Aquitaine (juillet 2024 à juin 2025)

21 440 ENTRÉES EN FORMATION DE DEMANDEURS D'EMPLOI COMPTABILISÉES EN NOUVELLE-AQUITAINE

Précisément 21 439 entrées en formation prescrites par France Travail pour des demandeurs d'emploi ont été enregistrées au cours du 2^{ème} trimestre 2025 dans la région. Ce volume enregistre une baisse annuelle de -2,4% (-0,9% sur le plan national), après une tendance stable au 1^{er} trimestre 2025 (+0,3%). Hors formations financées par le Compte Personnel de Formation (CPF) des demandeurs d'emploi, le nombre d'entrées en formation du trimestre affiche un repli de -20,0%.

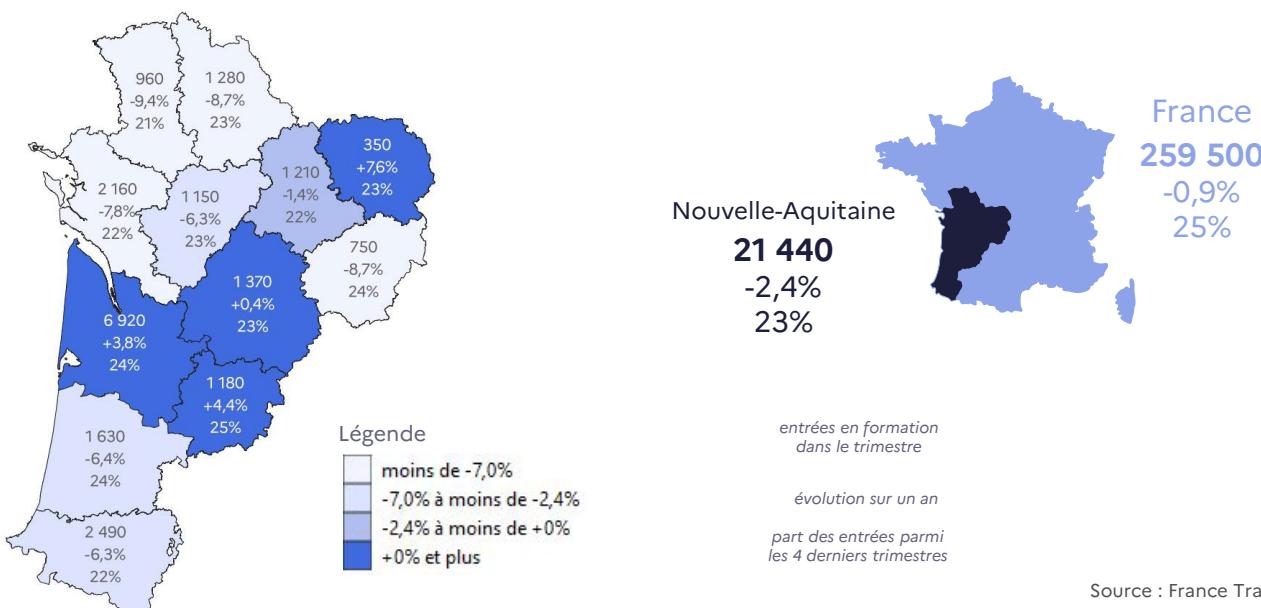
Au sein de la région, le nombre d'entrées en formation est en baisse annuelle dans huit départements ce trimestre [cf. Carte 1]. Les évolutions s'échelonnent de -9,4% dans les Deux-Sèvres à +7,6% en Creuse.

Au cours de la période de juillet 2024 à juin 2025 (soit 12 mois glissants), 92 200 entrées en formation sont comptabilisées en Nouvelle-Aquitaine, un volume qui diminue de -3,5% comparativement aux 12 mois précédents.

Le taux d'accès à l'emploi¹ dans les 6 mois après une formation baisse très légèrement sur un an en Nouvelle-Aquitaine : près de 7 demandeurs d'emploi sur 10 ont eu accès à un emploi au cours des six mois suivant la fin de leur formation.

CARTE 1

ÉVOLUTION ANNUELLE DES ENTRÉES EN FORMATION DU 2^{ÈME} TRIMESTRE 2025



1. La méthode de calcul de l'accès à l'emploi a évolué [cf. Sources et Définitions]

LÉGER REPLI ANNUEL DES ENTRÉES EN FORMATION AU 2^{ÈME} TRIMESTRE 2025

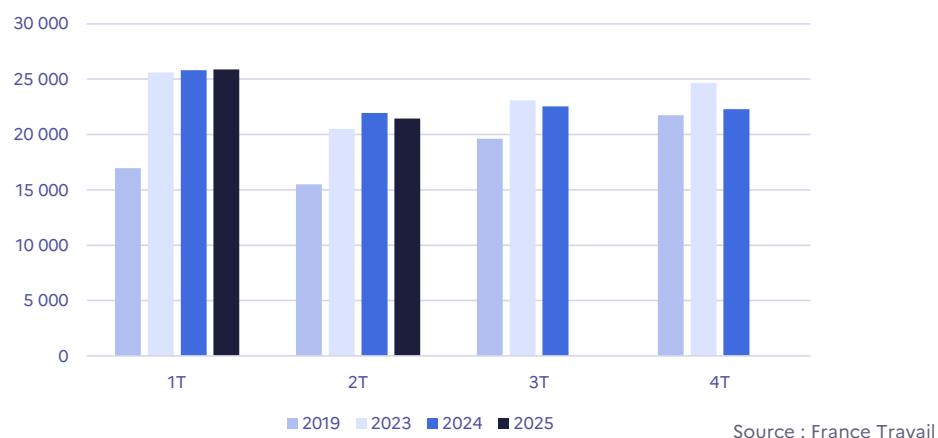
21 439 entrées en formation ont été prescrites par France Travail en Nouvelle-Aquitaine au cours du 2^{ème} trimestre 2025, tous financeurs confondus (-2,4% sur un an). Ce volume est légèrement inférieur à celui du 2^{ème} trimestre 2024 mais supérieur au 2^{ème} trimestre 2023. Au sein du trimestre, les évolutions sont hétérogènes selon le mois. L'évolution résulte d'une forte baisse annuelle des entrées en formation aux mois d'avril (-10,3%) et mai (-8,8%), puis d'une nette progression des entrées en formation en juin (+16,1%).

Le nombre d'entrées en formation financées par les demandeurs d'emploi en ayant recours à leur Compte Personnel de Formation (CPF) continue de progresser (+20,6% sur un an).

En comparaison avec le 2^{ème} trimestre 2019 (période avant-crise où les financements CPF n'étaient pas mis en œuvre), le nombre d'entrées en formation du trimestre, hors financements CPF, recule de -36%.

GRAPHIQUE 1

NOMBRE TRIMESTRIEL D'ENTRÉES EN FORMATION EN 2019, 2023, 2024 ET 2025



LES FORMATIONS DURENT EN MOYENNE 33 JOURS AU 2^{ÈME} TRIMESTRE 2025

Le CPF, le Conseil régional et France Travail sont les trois principaux financeurs des formations des demandeurs d'emploi. Ils représentent respectivement 54%, 21% et 20% des entrées en formation régionales du trimestre.

La durée moyenne des formations est de 232 heures ce trimestre, soit 33 jours [cf. Tableau 1] (254 heures au 2^{ème} trimestre 2024). Cette durée moyenne varie sensiblement d'un trimestre à l'autre en fonction des domaines de formation et du caractère saisonnier des entrées en formation tout au long de l'année.

Ce trimestre, l'objectif de Certification concerne principalement les formations accompagnement éducatif et social, secrétariat, assistantat médico-social et transport marchandise parmi les formations d'au moins 300 heures.

TABLEAU 1

ENTRÉES EN FORMATION TRIMESTRIELLES PAR OBJECTIF DE FORMATION

	2 ^{ème} trim. 2025	durée moyenne (en heures)	durée moyenne (en jours)
Ensemble des entrées en formation	21 439	232	33
Objectifs de formation			
Certification	5 410	446	64
Professionnalisation	806	394	56
Préparation à la qualification	531	253	36
Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base,	1 805	167	24
Mobilisation, aide à l'élaboration d'un projet professionnel	821	379	54
Perfectionnement, élargissement des compétences	1 085	123	18
Formation à la création d'entreprise	130	144	21
Adaptation au poste de travail (AFPR, POE)	2 864	259	37
Autre, non renseigné	7 987	46	7

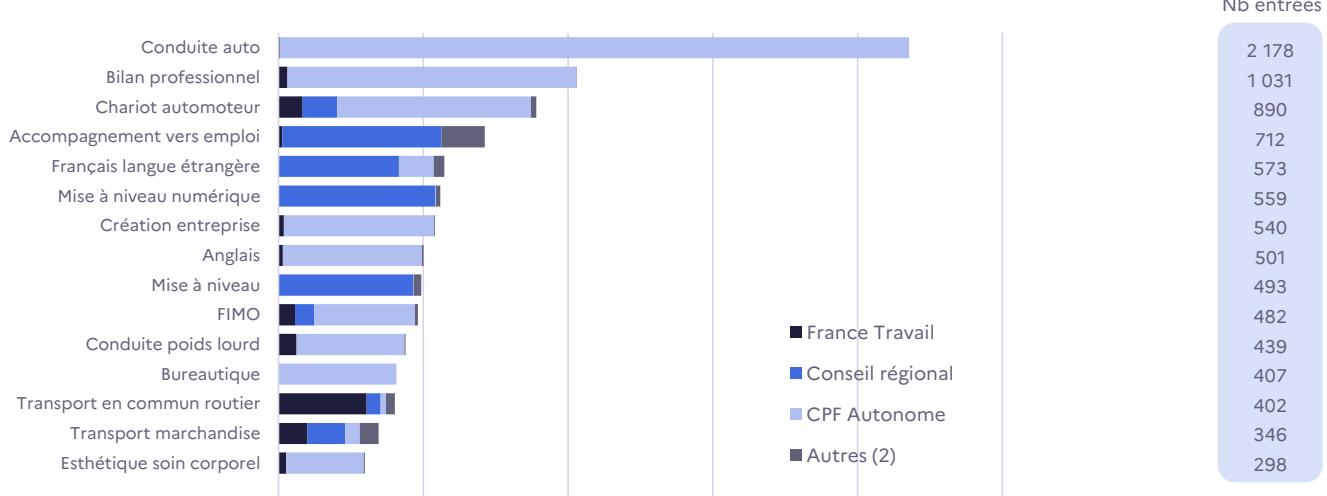
Source : France Travail

Avec 6 220 entrées en formation, Transport, logistique est le premier domaine de formation ce trimestre en Nouvelle-Aquitaine. Il est bien représenté parmi le top 15 des principales formations prescrites au 2^{ème} trimestre 2025 avec, par exemple, les formations conduite auto, chariot automoteur, FIMO (formation initiale minimum obligatoire) et conduite poids lourds [cf. Graphique 2].

Le domaine Sciences humaines, langues, pédagogie, information communication (5 650 entrées en formation) est également prépondérant.

GRAPHIQUE 2

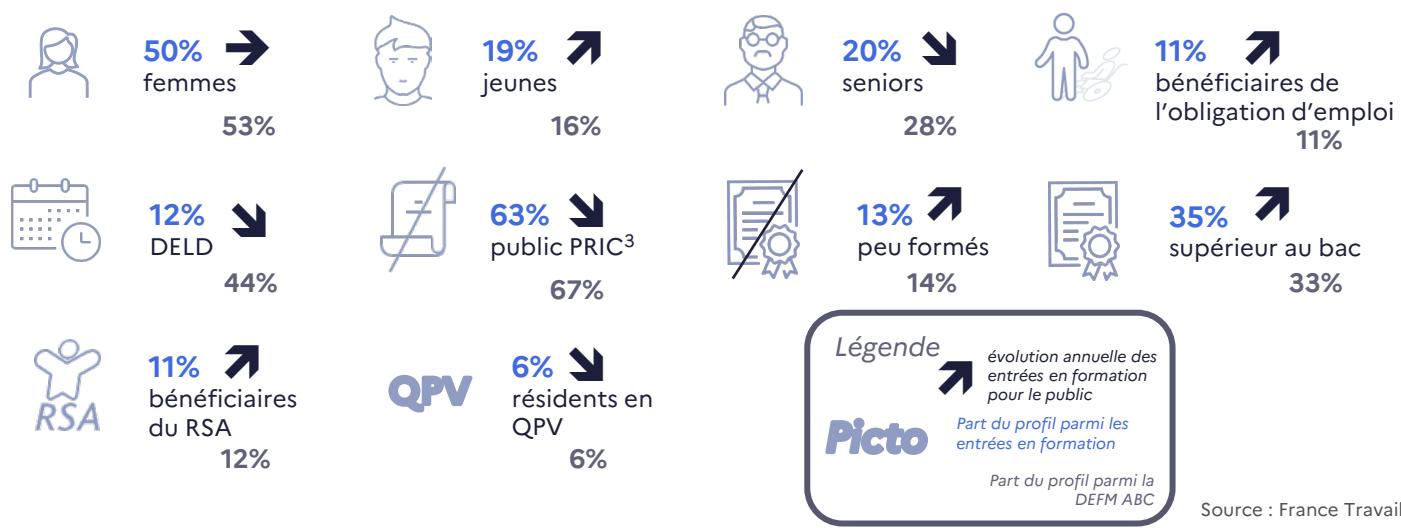
TOP 15 DES ENTRÉES EN FORMATION TRIMESTRIELLES PAR FORMACODE ET FINANCIER



Source : France Travail

PROFIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI ENTRÉS EN FORMATION DANS LE TRIMESTRE

Comparé au profil de la demande d'emploi, les entrées en formation comportent proportionnellement plus de jeunes, moins de seniors et moins de demandeurs d'emploi ayant une ancienneté de plus d'un an dans l'inscription.



Source : France Travail

ENCADRÉ 1

Pour aller plus loin

Au cours des douze derniers mois, près de 58 000 entrées en formations ont été enregistrées en Nouvelle-Aquitaine pour les publics prioritaires (PRIC), soit près de deux tiers de l'ensemble des entrées annuelles régionales à fin juin 2025. La durée moyenne des formations est de 52 jours pour les publics prioritaires sur cette période (52 jours pour l'ensemble des publics).

Trois modalités de publics prioritaires répondent aux critères du Plan Régional d'Investissement dans les Compétences :

Les demandeurs d'emploi

bénéficiaires du RSA ou bénéficiaires de l'obligation d'emploi ou âgés de 55 ans et plus

âgés de moins de 26 ans ayant un niveau de formation inférieur ou égal à BAC+2

âgés de 26 à 54 ans ayant un niveau de formation inférieur ou égal au BAC

entrées en formation

24 500

durée moyenne (en jours)

50 jours

13 200

74 jours

20 200

42 jours

Au cours de la période d'avril 2024 à mars 2025, 66,1% de ces publics prioritaires ont eu accès à un emploi dans les 6 mois suivant la fin de leur formation (68,0% pour l'ensemble des sortants de formation).

Source : France Travail

2. autres formations : AGEFIPH, OPCO, bénéficiaire hors CPF autonome, Etat/Ministère
3. cf Sources et définitions

TRÈS LÉGÈRE BAISSE DE L'ACCÈS À L'EMPLOI SUR UN AN DANS LA RÉGION

68,0% des demandeurs d'emploi sortis de formation entre avril 2024 et mars 2025 (12 mois glissants) ont eu accès à un emploi au cours des 6 mois suivant la fin de leur formation en Nouvelle-Aquitaine [cf. Tableau 2]. Ce taux diminue très légèrement sur un an (-0,5 point). En France, 66,1% des demandeurs d'emploi ont eu accès à un emploi au cours de la même période (+0,3 point sur un an).

Le taux d'accès à l'emploi est variable selon l'objectif ou le domaine de formation. Les formations des domaines Transport, logistique (76,3%), Industrie, matières premières (73,2%), Sciences (73,1%) et Energie, électricité (72,2%) enregistrent les taux les plus élevés, en hausse sur un an pour les deux premiers domaines et en baisse pour les deux suivants.

TABLEAU 2

TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI 6 MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION

	nb sortants de avr. 2024 à mars. 2025	taux d'accès à l'emploi à 6 mois	tendance du taux sur un an
Ensemble des entrées en formation	60 334	68,0%	⬇️
Objectifs de formation			
Certification	34 791	64,7%	⬇️
Professionnalisation	5 981	63,8%	⬇️
Préparation à la qualification	2 438	57,0%	⬇️
Perfectionnement, élargissement des compétences	6 112	67,1%	↗️
Formation à la création d'entreprise	448	63,4%	⬇️
Adaptation au poste de travail (AFPR, POE)	9 734	87,1%	↗️
Autre, non renseigné	830	52,0%	⬇️
Grands domaines de formation			
Agriculture, pêche, environnement	2 074	61,0%	⬇️
Commerce, marketing, finance	6 742	67,3%	↗️
Sciences humaines, langues, pédagogie, information communication	2 600	59,1%	↗️
Energie, électricité	1 684	72,2%	⬇️
BTP - bâtiment travaux publics	2 340	62,1%	⬇️
Électronique, informatique, télécommunication	2 615	50,6%	⬇️
Industrie, matières premières	4 560	73,2%	↗️
Santé, social, sécurité	9 160	68,3%	⬇️
Sciences	264	73,1%	⬇️
Economie, droit, science politique	1 144	66,3%	⬇️
Sport, hôtellerie, restauration, tourisme	3 756	70,0%	⬇️
Arts, spectacle, industries créatives	2 238	60,7%	↗️
Transport, logistique	14 467	76,3%	↗️
Vie et gestion des organisations	6 062	63,3%	⬇️
non renseigné	628	46,3%	⬇️



9 734 sortants de formation sont comptabilisés pour les formations ayant un objectif de formation d'adaptation au poste de travail (AFPR, POE) sur la période d'avril 2024 à mars 2025.

87,1% d'entre eux ont eu accès à un emploi au cours des 6 mois qui ont suivi la fin de leur formation. Ce taux est en bleu car il est supérieur à la valeur moyenne régionale de 68,0%.

Le taux d'accès à l'emploi est stable par rapport à celui observé un an auparavant (avril 2023 à mars 2024).

Source : France Travail – DSN



Les formations prises en compte pour le calcul du taux d'accès à l'emploi sont celles prescrites par France Travail, tous financeurs confondus pour les sortants des mois d'avril 2024 à mars 2025, exceptées celles ayant un objectif de remise à niveau ou de mobilisation, celles n'étant pas à visée «emploi direct» et celles dont les demandeurs d'emploi ont un référent de parcours France Travail.

Les taux en bleu sont supérieurs à la valeur moyenne régionale.

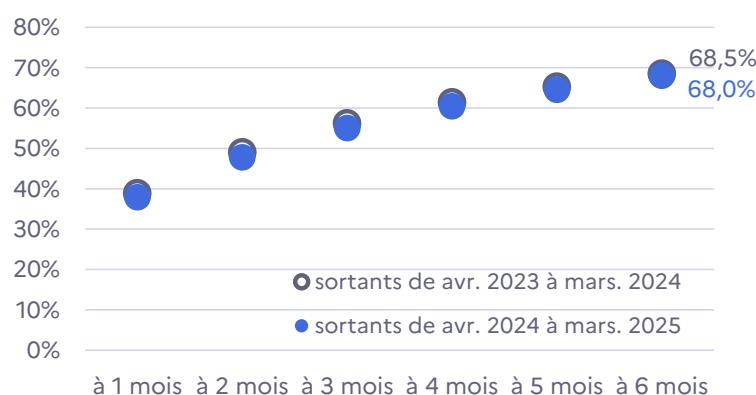
La flèche indique la tendance de l'évolution annuelle du taux d'accès à l'emploi.

Au cours du premier mois qui suit la sortie de formation, près de 40% des demandeurs d'emploi ont eu accès à un emploi [cf. Graphique 3]. Cette part continue de progresser rapidement pour atteindre environ 55% à 3 mois, puis près de 70%, 6 mois après la sortie de formation.

L'accès à l'emploi des deux cohortes annuelles de sortants est très proche mais celui de la période avril 2024 à mars 2025 est très légèrement inférieur à celui calculé à fin mars 2024. À 6 mois, 68,0% des sortants de formation au cours de la période d'avril 2024 à mars 2025 ont eu accès à un emploi contre 68,5% des sortants un an auparavant.

GRAPHIQUE 3

TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DE 1 À 6 MOIS SUIVANT LA FIN DE LA FORMATION



Source : France Travail – DSN

SOURCES ET DÉFINITIONS

Les données ici présentées sont calculées à partir du Fichier des entrées en formation de France Travail. Ce fichier statistique est constitué à partir des trois types d'informations suivantes disponibles dans le système d'information opérationnel de France Travail :

- les Attestations d'Entrée en Stage (AES) correspondant à une entrée dans un nouveau plan de formation.
- les transferts de demandeurs d'emploi en catégorie D d'inscription pour motif de formation sans AES.
- depuis le début de l'année 2020, les entrées en formation financées par la mobilisation du compte personnel de formation (données transmises par la Caisse des dépôts et consignations).

La nouvelle nomenclature des formacodes est prise en compte dans cette note (V14).

LES OBJECTIFS DE FORMATION

- Certification : cette catégorie comprend l'ensemble des formations sanctionnées par les passages d'une certification (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle).
- Professionnalisation : les objectifs des formations professionnalisantes sont très proches de ceux des formations certifiantes professionnelles, mais elles ne donnent lieu à aucun diplôme, titre ou certificat inscrit au RNCP.
- Pré-qualification : cette catégorie comprend les formations qui préparent à l'entrée dans toute formation qualifiante (i.e. certifiante ou professionnalisante), quel que soit le niveau.
- Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation : il s'agit là de stages de remise à niveau ou d'initiation à des compétences ou techniques transversales à une large gamme de métiers.
- Mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel : cette catégorie rassemble l'ensemble des stages visant à analyser les perspectives d'orientation des stagiaires en tenant compte de leurs motivations, de leurs capacités professionnelles, ainsi que des difficultés sociales qu'ils ont éventuellement rencontrées.
- Perfectionnement, élargissement des compétences : les formations de cette catégorie s'adressent à un public de personnes déjà opérationnelles dans leur activité professionnelle occupée ou recherchée, mais qui désirent approfondir leurs compétences ou acquérir des compétences supplémentaires.

L'ACCÈS A L'EMPLOI :

Le champ du taux d'accès à l'emploi est celui des demandeurs d'emploi sortis d'une formation au cours des 12 mois glissants d'avril 2024 à mars 2025.

L'accès à l'emploi correspond aux situations suivantes : présence dans le fichier de la Déclaration Sociale Nominative pour un ou plusieurs contrats de 78h ou plus dans le mois, changement de catégorie d'inscription manifestant un accès à l'emploi (bascule en catégorie E, bascule en catégorie C), sortie des listes pour reprise d'emploi déclarée.

Le taux d'accès à l'emploi est le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi répondant aux critères ci-dessus et le total des demandeurs d'emploi sortis de formation.

LES PROFILS DE DEMANDEURS D'EMPLOI

RSA : demandeurs d'emploi bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active

BOE : demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi

Peu formés : demandeurs d'emploi sans formation initiale ou avec un niveau de formation strictement inférieur au CAP/BEP

DEL'D : demandeurs d'emploi inscrits depuis au moins 12 mois

QPV : demandeurs d'emploi habitant dans un Quartier Prioritaire de la Ville tel que défini à compter de janvier 2024 en France Métropolitaine.

PRIC : Public répondant aux critères du Plan Régional d'Investissement dans les Compétences (nouvelle définition des publics prioritaires au 1er janvier 2024 pour la période 2024-2027, le public PRIC).